

CESPMCommission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES PROVINCES MARITIMES – Planifier les études universitaires : Ce que nous apprennent les expériences des récents diplômés universitaires

Le 25 janvier 2017

Fredericton (N.-B.) — La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) rend publique aujourd'hui une infographie qui compare les expériences des récents diplômés universitaires avec les attentes actuelles des élèves de niveau secondaire. La Commission pense que ces renseignements aideront les élèves et leur famille à planifier leur éducation universitaire.

« Le fait de faire le parallèle entre les expériences et les résultats réels des diplômés universitaires des Maritimes et les attentes des élèves de la 12^e année permet de montrer clairement des différences que ces élèves ne connaissent peut-être pas », explique le Président de la commission, Jean-François Richard.

Selon les données sur les inscriptions dans les universités des Maritimes, 37 % d'une cohorte entrante termine un grade de quatre ans dans un délai de quatre ans. À titre de comparaison, 81 % des élèves de 12^e année s'attendent à terminer leur premier grade en quatre ans.

« Les élèves de 12° année ne pensent peut-être pas encore aux choix assez communs qui peuvent survenir durant le parcours et qui peuvent retarder la date d'obtention d'un grade, comme changer de faculté ou même d'établissement, faire des stages de travail ou peut-être réduire la charge de cours. Le fait que l'achèvement d'un grade peut prendre plus de temps que prévu signifie que les étudiants entrants devraient penser aux imprévus en ce qui concerne les différentes possibilités et planifier à l'avance », précise M. Richard.

Cette planification exige entre autres de réfléchir au financement de son éducation. La proportion des diplômés universitaires de la promotion de 2012 ayant mentionné qu'ils ont emprunté pour financer leurs études (69 %) est supérieure au pourcentage des élèves de 12^e année ayant mentionné qu'ils s'attendent à emprunter (50 %).

L'infographie réunit beaucoup de sources de données pour informer les lecteurs. « Pour la première fois, nous étudions les expériences et les attentes rattachées à plusieurs sources de données comme un continuum. Plus les données et l'analyse offertes aux élèves et leur famille seront de qualité, meilleurs seront les choix qu'ils pourront faire par rapport à l'éducation postsecondaire », précise M. Richard. L'infographie est accessible sur le site web de la Commission.

La CESPM effectuera d'autres sondages auprès des étudiants universitaires en vue d'accroître les connaissances relatives aux diplômés universitaires de la région et à leur transition suivant l'obtention du premier grade.

Créée en 1974, la CESPM est un organisme indépendant qui relève des ministres responsables de l'éducation postsecondaire dans les Maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer les services offerts aux étudiants et à maintenir les meilleurs services possible pour que ceux-ci puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie.



CESPM

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

-30-

Renseignements pour les médias : Dawn Gordon Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes 506-453-2844

Courriel: mphec@mphec.ca